

## Pourquoi détruisons-nous la planète où vivront nos Enfants ?

« Consommateurs d'énergies fossiles », cette interrogation nous engage tous à concevoir et à œuvrer pour limiter notre participation à la production de pollutions.

### ■ Les secrets de nos origines (Hubert Reeves)

« Depuis toujours, les Sociétés dédaignent leurs Inventeurs, si elles ne sont pas prêtes à les comprendre !

Il faut attendre que l'ensemble de la collectivité atteigne une maturité suffisante pour que l'idée puisse être mise en pratique et généralisée ».



En savoir plus ?

# la Route et le trafic

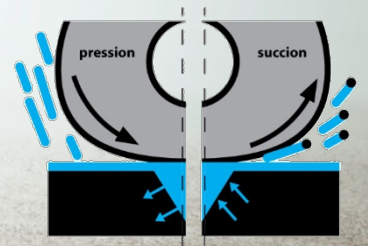
## deux ennemis majeurs du Climat !

- ▶ **La Route est soumise aux érosions créées** ■ par son usage : le trafic.
  - par l'albédo de sa surface de roulement ■ par le vieillissement des liants etc...
- ▶ Ces érosions ont toutes pour finalité la création de fissures internes ■ Chaque fissure devenue visible à l'œil-nu, signale le risque d'une **perte d'imperméabilité** de sa couche de roulement ■ **la tuile cassée du toit !**
- ▶ Le **trafic routier** fonctionne par la combustion d'énergies fossiles où le changement d'état en énergie thermique **crée des GES.** (Lavoisier)

**L'ensemble de nos mobilités est un ennemi majeur pour le Climat.**

## le couple **Climat / trafic** ennemi de la Route.

- ▶ Le **Climat** crée la pluie et l'infiltration de l'eau dans les fissures.
- ▶ Le **trafic** ■ Chaque passage de pneumatiques sur une fissure met **en pression** l'eau infiltrée. L'effet choc (dépendant de la vitesse et du poids du véhicule) détache des éléments des parois de la fissure.
- **La dépression** créée à l'arrière des pneumatiques, extrait un volume d'eau chargée de matériaux (une perte de sécurité) avec pour finalités - **la création d'une cavité évolutive.** (Une érosion !)



- une perte de portance localisée de la structure (le faïençage)
- Depuis plus de 120 ans cette érosion porte le nom de **Nid de poule !**

Quand le franchissement de ces cavités éparses, comme celui des ralentisseurs de vitesse et des feux rouges, imposent aux trafics **un freinage suivi d'une accélération,**

- ▶ **Il y a création** ■ de pertes éparses de la qualité d'usage de la route
  - d'un gaspillage des ressources pétrolières. ■ du risque d'accidents pour les Usagers, et de dégradations pour les véhicules ■ d'une surproduction de **particules fines et de pollutions de l'air** ■ d'insatisfactions chez les Usagers.
  - d'une dégradation de l'image de la Commune et de ses Elus dont le Maire.

## le contexte 2023 de la Qualité d'usage de « la Route »

► **La sécurité Routière.** Dans le contexte des années 2020, le risque de vivre un accident de la route pour un Cycliste, est trois fois plus élevé que pour un Automobiliste. ■ Cette absence de sécurité et de confort est le premier frein au développement de l'usage du Vélo et des Micromobilités. (Référence à la loi LOM) ■ Pour élever la qualité de leur Patrimoine routier, des Villes réduisent la vitesse de circulation autorisée dans leur « Centre ville » avec pour incidence : une réduction de la vitesse d'évolution des érosions **par temps de pluie.**

► **Entendu à la COP 21 :** Vous ne pouvez pas imaginer les coupes que l'on peut faire dans l'économie des services à la mobilité routière ■ Il y a **énormément de gaspillages** chez les Collectivités propriétaires gestionnaires de Patrimoines routiers !

► **La France a reçu l'avertissement :** Vous avez atteint les limites de votre endettement ! Sans actions correctives, cette situation évoluera vers une réduction des budgets affectés à l'entretien routier. ■ Les conservations à venir de la qualité d'usage de nos Patrimoines routiers n'échapperont pas aux besoins de mettre fin à ces gaspillages

### La loi LOM (2022)

## Loi d'Orientation des Mobilités.

### un objectif ambitieux pour l'environnement

Elle met en œuvre un plan vélo avec l'objectif de tripler la part modale du Vélo d'ici 2024, Cet objectif ambitieux pour l'environnement est réalisable si et uniquement si la qualité d'usage de la route répond aux conditions pour être **une Amie du Vélo.**

**Définition** ■ **La route** est amie du Vélo quand sa surface de roulement ne possède aucune cavité au diamètre supérieur à **12 centimètres** définissant le niveau de gravité élevé pour le trafic Vélos !

Nous oublierons les questions à résoudre pour son intégration dans le trafic global

et pour la présence ■ des racines des arbres riverains

■ des plaques d'égouts, etc... ■ des grilles des caniveaux,

■ des signalisations au sol glissantes ■ la pluie, les flaques d'eau, la neige

■ les gravillons et les déchets libres de se déplacer !



### **la route amie du Vélo est aussi amie de toutes les mobilités !**

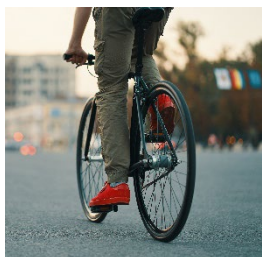
Cette logique technique répond à l'objectif simple de la loi LOM : des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres (moins polluants).

La route reconnue amie du vélo est « une amie de toutes les mobilités »

Cette logique explose les logiques « ancestrales » de l'entretien routier.

L'éradication des cavités au diamètre de 12 cm réduit ■ le temps de vie des Erosions évolutives ■ et des besoins d'apports.

■ Elle est réalisable par de petits gestes exécutés avec l'énergie Humaine.



# la route amie du Vélo

est une route où le diamètre **des cavités** de sa surface de roulement est **au plus égal à 12 centimètre** : le seuil du niveau de gravité pour Vélo

Cette référence aux cercles de qualité des années ( 1980 ! ) nous rappelle la relation entre la **non qualité** et la satisfaction des Usagers.



## les petits gestes

Chaque petit geste est une substitution d'énergies fossiles par l'énergie Humaine. Son coût économique est réduit par la participation citoyenne et la sobriété.

Ce qui est réalisé pour « le nettoyage bénévole des plages » est possible pour « le faire durer la qualité d'usage des Patrimoines routiers ! »



### A) Le petit geste de e-Sentinelle

La première condition pour stopper l'évolution du volume des érosions des voies

« **au bon moment** » est de connaître l'évolution de leur volume **après chaque pluie !**

■ **le petit geste**, concerne d'abord les Riverains et les Navetteurs de chaque route !

Il consiste à transmettre la photo géolocalisée des érosions au caractère évolutif

- **les cavités de surface au diamètre proche de 12 centimètres**

- **les fissures d'une largeur proche de 2 centimètres**

■ Le service agréé de la Commune décidera « le bon moment de leur éradication ».

Demain cette décision sera donnée par l'assistance de l'intelligence artificielle !

### B) Le petit geste de e-Cantonnier (e)

La deuxième condition pour faire durer les routes amies des vélos

est d'être au rendez-vous dicté par l'érosion pour exécuter son éradication.

■ **Sur le terrain** Il consiste à exécuter manuellement le remplissage des cavités et des fissures reconnues évolutives par l'apport d'une charge **de 0,50 litre**, composée de liants hydrauliques et de fibres de verre. ■ Chaque étape de l'intervention sera photographiée pour confirmation et pour archivage !

L'Opérateur « rendra compte » et sera félicité !



La substitution des liants bitumineux par des liants hydrauliques « non salissants » est une révolution – Elle s'impose par les contraintes logistiques et énergétiques Pour une réalisation manuelle propre et au bon moment.

## Les Maires pour la défense du Climat.

► **Paris 2022 - L'événement Change now** - développait le thème :

■ Pour le confort de vie qu'il léguera à ses Héritiers, **tout Citoyen honnête doit se poser la question : *Que dois-je faire pour leur adaptation au futur Climat ?***

■ **Les Citoyens** porteurs de cette question sont animés par le besoin intellectuel et moral d'appartenir aux défenseurs des nouvelles Générations contre les pollutions.

Pollutions auxquelles ils participent pour leur confort de vie et pour leurs mobilités !  
Ils accordent une part de leur temps pour se former et pour réaliser de petits gestes !

■ **Qui mieux que les Citoyens et les Bénéficiaires du RSA** de chaque Commune pour participer à l'éradication des érosions au niveau de Gravité léger pour Vélos !

**La bonne nouvelle** : 75% des Citoyens de 18 à 24 ans partagent l'affirmation :  
**les petits gestes d'économie réalisés manuellement au quotidien permettraient de réduire les productions totales de gaz à effets de serre de 20% !**

Ils substituent l'usage des énergies fossiles par de l'énergie Humaine

■ **Les Maires** sont des Citoyens non préparés à intégrer la défense du climat dans leur gouvernance des routes. Moins de 3% d'entre eux font valoir leurs droits à la formation !

Avec les lois Defferre (1980), ils se sont libérés des services techniques de l'Etat pour réaliser leur propre conception de l'entretien de leurs Patrimoines routiers.

**Ils exploiteront cette liberté et ses pouvoirs pour réaliser avec leurs Citoyens la transition écologique à laquelle leur Commune est engagée depuis la COP21.**

■ **Le programme « la route amie du vélo »**

■ a longtemps été oublié sauf pour s'opposer aux techniques des Enduits superficiels aux pouvoirs politiques plus faibles que les enrobés à chaud.

■ est une des rares réponses positives pour la défense du Climat sans effets négatifs sur l'ensemble des acquis de tous les Citoyens.

■ se heurtera aux lobbies de l'industrie Routière économiquement dépendante du volume des énergies fossiles consommées

■ pour la loi Sapin II, il est une réponse aux aspirations des Français quant à la transparence à l'éthique et à la justice en matière économique.

Toutes les érosions évolutives oubliées atteindront tôt ou tard le niveau de gravité élevé ennemi de leurs Riverains, des Usagers et du Climat.

**La route amie du climat** est une question techniquement et économiquement résolue !

**Sa réalisation philosophique et politique dépend de l'envie de chaque Maire de participer à l'adaptation de ses Héritiers au Climat du futur !**



**La route amie du climat, est une innovation en réponse aux graves incidences du réchauffement climatique. Elle repose sur des Citoyens engagés à donner de leurs énergies pour vivre collectivement le plaisir et la satisfaction d'avoir participé !  
Nous sommes en 2023 et non plus en 1980 !**